



INDICATEURS CLÉS DE LA FEDELIMA

Données 2024 vol. 2

Septembre 2026
www.fedelima.org

La FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) inscrit l'observation, la production d'analyses et la réalisation d'études parmi ses fonctions transversales. Dans cette perspective, elle a développé et mis en œuvre depuis 1999 l'**Observation Participative Partagée** (OPP), une méthode, ou philosophie d'action, fondée sur l'implication active des structures tout au long du processus d'enquête. Cette démarche repose sur un travail collectif de diagnostic et d'analyse, nourri par les données partagées avec les structures participantes, et favorise ainsi la concertation à l'échelle du réseau. Ce processus, alliant outil technique et méthode collaborative, est désormais partagé avec d'autres organisations professionnelles, réseaux d'acteurs et collectivités publiques.

Ce dispositif d'observation, reconduit chaque année depuis sa création, s'appuie aujourd'hui sur la **plateforme GIMIC**, initialement conçue par la Fédurok et, depuis 2022, gérée par le **collectif POPP**, association dont la FEDELIMA est membre.

Les indicateurs clés présentés dans ce document sont extraits de l'enquête de rayonnement national réalisée par la FEDELIMA auprès de ses adhérents durant l'année 2025. 136 structures sur les 152 adhérents de la fédération ont participé à cette enquête, portant sur leur exercice comptable et leurs activités 2024.

Les informations présentées dans la partie suivante de ce document ne portent toutefois que sur 127 structures ayant renseigné l'ensemble de leurs données, soit 83,6 % des adhérents de type lieux et projets de musiques actuelles de la FEDELIMA.

Suite à la publication des **chiffres clés – données 2024** en juin 2026, ce second volet offre un éclairage plus précis sur la réalité des lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA. Il vise à affiner la comparaison entre ces structures et à mieux appréhender leur diversité au sein de la fédération.

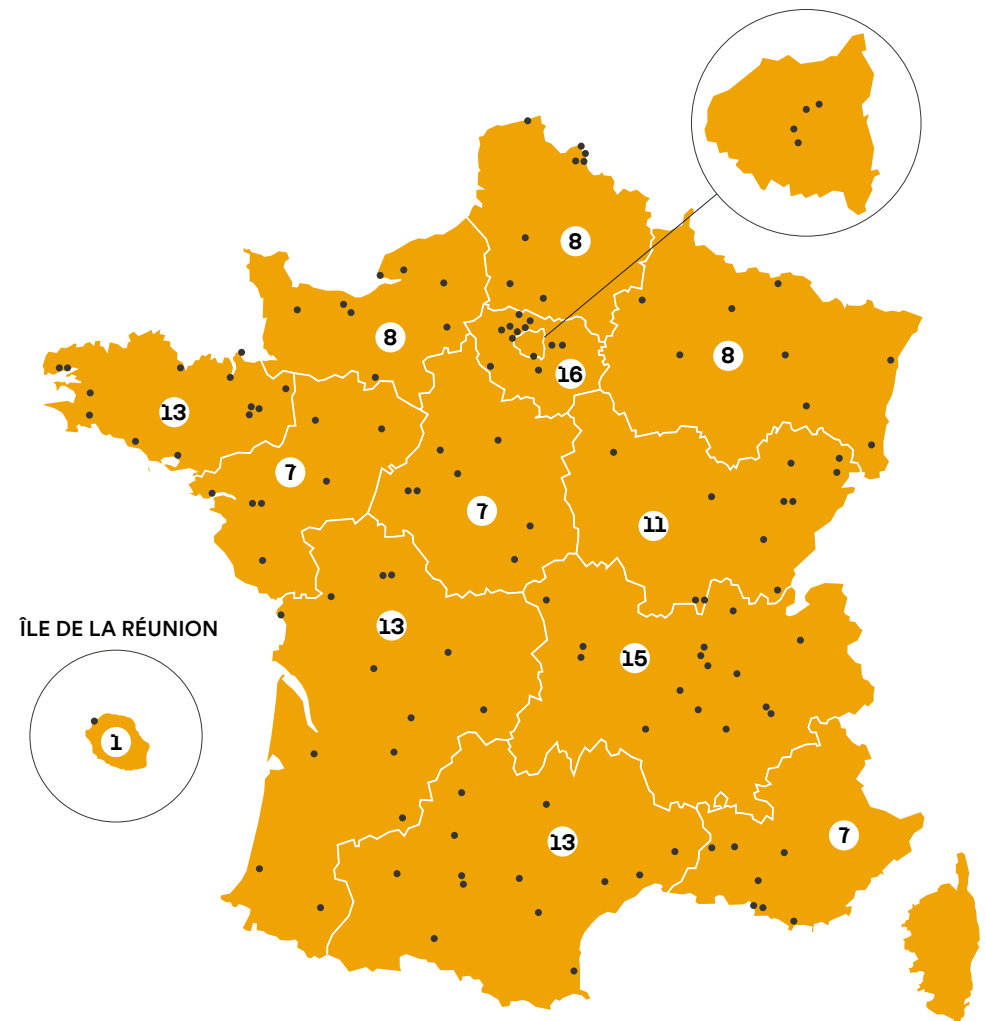
Ce document propose ainsi une sélection d'indicateurs, tels que la jauge de l'unité scénique principale, le nombre de dates diffusées par an, le budget global, la part des financements publics, le nombre d'employé·es permanent·es en équivalent temps plein (ETP), le prix moyen d'un billet plein tarif, ainsi que la proportion de structures dirigées par au moins une femme ou une direction mixte. Ces indicateurs sont présentés en lecture comparative selon dix entrées différentes de typologies de structures.



Carte des membres de la FEDELIMA ayant participé à l'enquête au cours de l'année 2025

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des adhérents ayant participé à l'enquête annuelle en 2025 :

Le 106 (Rouen) • Le 109 (Montluçon) • Les 4Écluses (Dunkerque) • Le 6MIC (Aix-en-Provence) • Le 6PAR4 (Laval) • Les Abattoirs (Bourgoin-Jallieu) • L'Aéronef (Lille) • Ampli (Billère) • L'Antipode (Rennes) • L'Antre Peaux (Bourges) • L'ARA (Roubaix) • Art'Cade (Sainte-Croix-Volvestre) • L'Astrolabe (Orléans) • L'Autre Canal (Nancy) • Les Bains-Douches (Lignières) • Le Bastion (Besançon) • La Belle Électrique (Grenoble) • Le Big Band Café (Hérouville-Saint-Clair) • Bonjour Minuit (Saint-Brieuc) • Bords 2 Scènes (Vitry-le-François) • Le Brise Glace (Annecy) • Le Cabaret Aléatoire (Marseille) • Le Camji (Niort) • Canal 93 (Bobigny) • La Capsule MJC (Manosque) • La Carène (Brest) • Le Cargö (Caen) • La Cartonnerie (Reims) • La Casa Musicale (Perpignan) • La Cave (Argenteuil) • La Cave à Musique (Mâcon) • Le Chabada (Angers) • Le Château Éphémère (Carrières-sous-Poissy) • Le Chato'do (Blois) • La Clef (Saint-Germain-en-Laye) • Le Club (Rodez) • Le Confort Moderne (Poitiers) • Contre-Courant MJC (Belleville-sur-Meuse) • La Coopérative de Mai (Clermont-Ferrand) • Le Coquelicot (Fougères) • La Cordo (Romans-sur-Isère) • La Couveuse (Chadrac) • Le Crescent (Mâcon) • Le Cri'Art (Auch) • Les Cuizines (Chelles) • Des Lendemain Qui Chantent (Tulle) • Les Docks (Cahors) • Le Douze (Cergy) • Dynamo (Lille) • Echo System (Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin) • L'Echonova (Vannes) • L'EMB Sannois (Sannois) • L'Empreinte (Savigny-le-Temple) • L'Épicerie Moderne (Feyzin) • L'Espace Django (Strasbourg) • Espace Julien (Marseille) • La Fabrik à Sons (Bolbec) • Le Fil (Saint-Étienne) • File 7 (Magny-le-Hongre) • Le Florida (Agen) • Le Forum (Vauréal) • La Fraternelle - D'jazz bistro (Saint-Claude) • La Gare (Maubec) • Le Grand Mix (Tourcoing) • La Grange à Musique (Creil) • Le Gueulard Plus (Hayange) • Hiéro Limoges (Limoges) • Hydrophone (Lorient) • L'Inconnue (Talence) • Le Jardin Moderne (Rennes) • Le Kabardock (Le-Port) • Le Kubb (Évreux) • Le Labo (Dinan) • Landes Musiques Amplifiées (Saint-Vincent-de-Tyrosse) • Lo Bolegason (Castres) • La Luciole (Alençon) • La Lune des Pirates (Amiens) • Le Marché Gare (Lyon) • Le Metronum (Toulouse) • Le Moloco (Audincourt) • Le Moulin (Brainans) • Music'Al Sol (Villegly) • Nage Libre (Poitiers) • La Nef (Angoulême) • Le Normandy (Saint-Lô) • Le Noumatrouff (Mulhouse) • La Nouvelle Vague (Saint-Malo) • Le Novomax / Les Polarité[s] (Quimper) • L'Odéon (Tremblay-en-France) • L'Ouvre-Boîte (Beauvais) • Paloma (Nîmes) • Pannonica (Nantes) • Les Passagers du Zinc (Avignon) • Le Périscope (Lyon) • Petit Bain (Paris) • Le Petit Fauchoux (Tours) • Plages Magnétiques (Brest) • Le Plan (Ris-Orangis) • Le Point Éphémère (Paris) • La Poudrière (Belfort) • La Puce à l'Oreille (Riom) • Quai M (La Roche-sur-Yon) • Le Rio Grande (Montauban) • Les Rockomotives (Vendôme) • Le Rocksane (Bergerac) • La Rodia (Besançon) • Run Ar Puñs (Châteaulin) • Le Sans Réserve (Périgueux) • Le Sax (Achères) • La School Of Rock (Blagnac) • Le Silex (Auxerre) • La Sirène (La Rochelle) • SMAC 07 (Annonay) • Le Sonambule (Gignac) • La Source (Fontaine) • La Souris Verte (Épinal) • Stereolux (Nantes) • Superforma (Le Mans) • Tandem (Toulon) • La Tannerie (Bourg-en-Bresse) • Le Temps Machine (Joué-lès-Tours) • Le Tetris (Le Havre) • L'Ubu/ATM (Rennes) • L'Usine à Chapeaux (Rambouillet) • La Vapeur (Dijon) • Victoire 2 (Montpellier) • Le Vip (Saint-Nazaire)



LES 11 ENTRÉES TYPOLOGIQUES

01
p.7

PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

- Lieux dédiés musiques actuelles
- Lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires
- Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques
- Projets dédiés musiques actuelles en itinérance

04
p.11

PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

- Structure privée
- Structure publique

02
p.8

PAR TYPES DE TERRITOIRES

- Urbain
- Urbain en environnement rural
- Rural

05
p.12

PAR LABELLISATION SMAC

- Labellisé SMAC
- Non labellisé SMAC

03
p.9

PAR TYPES DE MODES DE GESTION

- Association
- EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle)
- Régie personnalisée, EPA (Établissement Public Administratif) et SPL (Société Publique Locale)
- Régie directe et à autonomie financière
- SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

06
p.13

PAR HAUTEURS DE BUDGETS

- Moins de 250 000 €
- De 250 000€ à 499 999 €
- De 500 000€ à 749 999 €
- De 750 000€ à 1 499 999 €
- 1 500 000 € et plus

07

p.14

PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

- Moins de 5 postes
- De 5 à 9 postes
- De 10 à 14 postes
- 15 postes et plus

10

p.17

PAR GÉNÉRATIONS DE PROJETS

- Avant 1990
- De 1990 à 1999
- De 2000 à 2009
- De 2010 à 2019
- 2010 et après

08

p.15

PAR GENRES DE LA FONCTION DE DIRECTION

- Femmes en direction
- Hommes en direction
- Directions mixte

09

p.16

PAR JAUGES D'ÉQUIPEMENT DE DIFFUSION

- Sans équipement de diffusion
- Moins de 300 places
- De 300 à 599 places
- De 600 à 899 places
- 900 places et plus

11

p.18

PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- La Réunion
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

12

p.19

TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS CLÉS ENTRE 2014 ET 2024

ÉLÉMENTS DE DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES 12 INDICATEURS CLÉS UTILISÉS

- La **jaugé de l'unité scénique principale** correspond au nombre maximum de personnes pouvant être accueillies debout dans la salle de diffusion. Elle est déterminée par une commission de sécurité et calculée selon le nombre, l'emplacement et la largeur des issues de secours et des dégagements, puis en fonction du type, de l'aménagement et de la surface de la salle. L'unité principale désigne, pour les équipements disposant de plusieurs espaces de diffusion (grande salle, club, etc.), l'espace de diffusion le plus grand.
- Le **nombre de dates** en salle diffusées par an correspond au total des dates organisées en productions (productions, coproductions, coréalisations, coorganisations), locations et mises à disposition gratuites.
- Le **prix moyen d'un billet plein tarif** correspond à la moyenne des prix de l'ensemble des billets pleins tarifs vendus sur l'ensemble des dates organisées par une structure durant la saison. Ce montant moyen est calculé par chaque structure et communiqué à la FEDELIMA.
- Le **budget moyen musiques actuelles** correspond au total des produits du budget arrêté et validé de la structure pour l'année concernée. Il s'agit du total de la classe 7 du compte de résultat hors valorisation. Pour les structures pluriactivités ou pluridisciplinaires, il s'agit des produits strictement liés à leurs activités musiques actuelles.
- Les **financements publics** correspondent à l'ensemble des aides publiques (subventions de fonctionnement, aides aux projets spécifiques et aides à l'emploi) versées par les différents partenaires publics et/ou organismes parapublics pour la mise en œuvre du projet de la structure.
- Les **subventions de fonctionnement** correspondent aux subventions publiques versées par les collectivités locales et l'État, destinées à couvrir les charges de fonctionnement de la structure. Elles n'intègrent ni les aides aux projets spécifiques (ou financements fléchés sur des actions ponctuelles) ni les aides à l'emploi.
- Les **aides aux projets** correspondent à des financements fléchés sur un projet spécifique ou une action ponctuelle et perçus pour l'année concernée, à la différence des subventions de fonctionnement qui sont allouées au projet général de la structure.
- Les **recettes propres** correspondent aux produits d'exploitation de la structure, c'est-à-dire les ventes et prestations diverses (ventes de billets, locations de studios de répétition, recettes bar et restauration, etc.), hors subventions de fonctionnement, aides aux projets et aides à l'emploi.
- Les **frais artistiques de diffusion musicale** correspondent à l'ensemble des frais liés à l'organisation des concerts. Ils intègrent notamment les contrats d'artistes (cession, engagement, coréalisation), les commissions d'agent-es, les frais de transport, d'hébergement, de restauration des artistes, les droits SACEM, etc.
- La **masse salariale totale** correspond à la somme des rémunérations brutes versées aux salarié-es ainsi que des impôts, cotisations sociales et taxes sur les salaires (taxes sur les salaires, formation professionnelle et taxe d'apprentissage).
- Le **nombre en Équivalent Temps Plein (ETP) de CDI, CDD de plus de 6 mois et CDI**. Cet indicateur permet de définir plus précisément la taille de l'équipe permanente de la structure par l'addition du nombre de salarié-es embauché-es par la structure en contrat à durée indéterminée (CDI), contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois et contrat à durée indéterminée intermittent (CDII) pour l'année concernée.
- Le **nombre de structures ayant au moins une femme comme directrice ou en direction mixte**. Cet indicateur a été construit en recodage d'une question fermée à six propositions intégrées dans l'OPP annuelle de la FEDELIMA : « La fonction de direction/coordination générale de votre structure est assurée par : Un homme ? Une femme ? Un binôme mixte femme/homme ? Un binôme femme/femme ? Un binôme homme/homme ? Autre ? ». Les données recueillies ont ensuite été synthétisées en trois nouvelles propositions permettant de distinguer les directions occupées exclusivement par des hommes, celles occupées exclusivement par des femmes, et enfin les directions mixtes homme/femme.

1 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

Les lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA peuvent être répartis en 4 grandes catégories de structures avec des spécificités et des modes de structuration différents :

- **Les lieux dédiés musiques actuelles** (92 structures, soit 72,5 %)

Cette catégorie intègre les structures dont l'ensemble des activités (diffusion, accompagnement, actions culturelles, etc.) sont dédiées aux musiques actuelles.
- **Les lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires** (17 structures, soit 13,4 %)

Cette catégorie intègre les structures qui mènent un projet qui n'est pas exclusivement dédié aux musiques actuelles. Ainsi, elles développent un pôle, un service, une part de leur activité autour des musiques actuelles mais mènent également leurs activités autour d'autres disciplines artistiques (arts numériques, arts plastiques, danse, etc.) ou d'autres domaines d'activités (loisirs, sports, social, etc.).
- **Les lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques** (6 structures, soit 4,7 %)

Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet autour de l'accompagnement des pratiques musiques actuelles que ce soit par la proposition de cours, la mise en place de résidences, d'accompagnement de groupes (...) et dont la diffusion de concerts n'est pas l'activité principale et première.
- **Les projets dédiés musiques actuelles en itinérance** (12 structures, soit 9,4 %)

Cette catégorie intègre les structures portant un projet culturel à l'année sans assurer la gestion quotidienne d'un équipement dédié et/ou développant une activité itinérante sur un territoire.



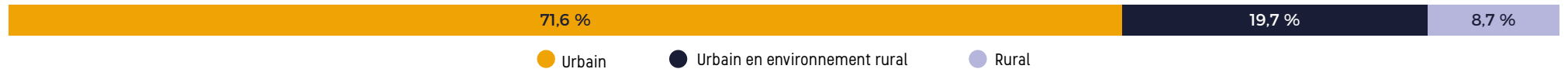
TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	%	%	%	%	%	%	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDI	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Lieux dédiés musiques actuelles	92	72,5 %	643 places	76	17,0 €	1 493 644 €	61,7 %	51,7 %	9,2 %	32,8 %	23,2 %	46,3 %	11,1 ETP	24 26,1 %	4 4,3 %
● Lieux pluriactivités/pluridisciplinaires	17	13,4 %	552 places	61	15,5 €	847 240 €	62,8 %	53,1 %	9,1 %	33,2 %	29,0 %	49,0 %	14,3 ETP	7 41,2 %	1 5,9 %
● Lieux d'accueil et d'accompagnement	6	4,7 %	171 places	34	9,6 €	486 681 €	60,6 %	39,1 %	19,8 %	35,4 %	1,4 %	53,8 %	6,4 ETP	2 33,3 %	0 0,0 %
● Projets dédiés MA en itinérance	12	9,4 %	493 places	61	13,8 €	680 646 €	67,6 %	49,6 %	16,0 %	30,2 %	24,6 %	52,5 %	5,5 ETP	5 41,7 %	1 8,3 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38 29,9%	6 4,7%

2 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE TERRITOIRES

Les structures membres de la FEDELIMA sont implantées sur la quasi-totalité du territoire métropolitain et ultramarin, mais dans des environnements territoriaux très disparates. En effet, porter un projet musiques actuelles sur un territoire rural avec une faible densité de population n'implique pas les mêmes problématiques, les mêmes coûts de fonctionnement que de porter ce même projet dans une métropole. C'est pourquoi il peut être nécessaire de répartir et classifier les structures par types de territoires afin d'affiner la lecture de leur fonctionnement.

Cette nomenclature a été constituée sur la base des chiffres du recensement de la population française produits par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Les catégories définies ci-dessous ne correspondent cependant pas aux définitions posées par l'INSEE. Elles ont été définies à partir de l'observation des structures adhérentes à la FEDELIMA, en fonction des spécificités observées liées aux territoires d'implantation et en croisant des données sur le nombre d'habitant-es, la densité de population des communes, des intercommunalités et des départements.

- **Milieu urbain** (91 structures, soit 71,6 %) : cette catégorie concerne les structures implantées dans des villes de plus de 40 000 habitant-es avec une densité de population moyenne de 4 500 habitant-es/km². Elle concerne également des structures implantées sur des communes périurbaines, parfois peu peuplées, mais avec une densité de population moyenne de 2 000 habitant-es/km².
- **Milieu urbain en environnement rural** (25 structures, soit 19,7 %) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des petites villes (moins de 25 000 habitant-es) ou villes moyennes (moins de 40 000 habitant-es) qui sont dans un environnement rural, c'est-à-dire dans des intercommunalités dépassant de peu le nombre d'habitant-es de la ville centre et sur des territoires départementaux à faible densité de population (inférieure à 70 habitant-es/km²).
- **Milieu rural** (11 structures, soit 8,7 %) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des communes de moins de 10 000 habitant-es et de faibles densités de population (moins de 400 habitant-es/km²).



TYPES DE TERRITOIRES	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDDI	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Urbain	91	71,6 %	678 places	79	17,0 €	1 532 857 €	58,9 %	49,0 %	9,2 %	35,7 %	22,7 %	46,9 %	12,1 ETP	26 28,6 %	5 5,5 %
● Urbain en environnement rural	25	19,7 %	411 places	49	14,6 €	674 397 €	72,8 %	59,9 %	12,1 %	26,9 %	25,8 %	47,1 %	7,9 ETP	7 28,0 %	1 4,0 %
● Rural	11	8,7 %	320 places	48	13,0 €	596 020 €	67,3 %	49,0 %	17,3 %	22,0 %	20,2 %	54,1 %	6,0 ETP	5 45,5 %	0 0,0 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38 29,9%	6 4,7%

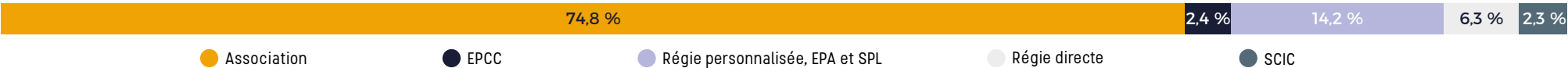
3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION

En termes de modes de gestion (définitions page suivante), les membres de la FEDELIMA sont en grande majorité des structures juridiques de droit privé à but non lucratif (95 **associations**) ou à lucrativité limitée (3 **SCIC**) pour un total de 77,2 %. Les **établissements publics** (au nombre de 21) et les **régies directes et à autonomie financière** (au nombre de 8) représentent en revanche moins d'un quart des structures, soit 22,8 %.

Parmi les structures gestionnaires de droit privé, 11 % ont une délégation de service public (DSP), forme de contractualisation par laquelle une personne morale de droit public, ici la commune ou l'intercommunalité propriétaire du bâtiment, confie à un délégataire la gestion d'un service public, ses apports financiers étant liés à un cahier des charges précis des activités à conduire. La mise en œuvre des DSP

est soumise au code des marchés publics, et donc à la procédure d'appel d'offres. On notera que les **EPCC** (établissement public de coopération culturelle) gèrent les équipements de plus grande taille, qui pour la majorité développent des projets pluridisciplinaires, avec une jauge moyenne de 821 places. Comme le montre le tableau qui suit, les données moyennes sont nettement plus faibles pour l'ensemble des associations.

Le mode de gestion en régie personnalisée est majoritairement adopté pour les projets musiques actuelles nés depuis une quinzaine d'années.



MODES DE GESTION	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	%	%	%	%	%	%	%	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
															DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Association	95	74,8 %	545 places	67	15,4 €	1 095 391 €	61,7 %	49,3 %	11,3 %	33,5 %	23,3 %	48,5 %	9,9 ETP	28	29,5 %	6 6,3 %
EPCC	3	2,4 %	821 places	82	20,0 €	1 650 994 €	71,0 %	63,3 %	7,5 %	30,7 %	23,3 %	43,0 %	15,2 ETP	1	33,3 %	0 0,0 %
Régie personnalisée, EPA et SPL	18	14,2 %	765 places	78	19,2 €	2 090 615 €	64,1 %	54,3 %	9,9 %	30,9 %	23,5 %	43,7 %	14,0 ETP	6	33,3 %	0 0,0 %
Régie directe	8	6,3 %	506 places	47	15,1 €	811 426 €	77,5 %	73,4 %	4,6 %	13,1 %	20,1 %	49,8 %	8,6 ETP	3	37,5 %	0 0,0 %
SCIC	3	2,3 %	1 178 places	192	22,2 €	3 256 189 €	22,7 %	19,0 %	2,9 %	75,8 %	21,5 %	39,1 %	20,9 ETP	0	0,0 %	0 0,0 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38	29,9%	6 4,7%

3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION - DÉFINITIONS

- **Association** (95 structures, soit 74,8 %) : une association est un contrat passé entre plusieurs personnes (au moins deux) qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leur activité pour réaliser un projet collectif dans un but autre que le partage de bénéfices. Ce mode de gestion est dit de « droit privé ». La gouvernance de la structure, porteuse du projet de la structure, est majoritairement composée de personnes physiques. Y sont associées parfois des personnes morales, mais rarement des collectivités territoriales nommées alors « membres de droit ». Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit privé. Les collectivités et l'État sont des partenaires des associations et peuvent parfois être commanditaires (ex. : délégation de service public, subventions apportées à des appels à projets, etc.).
- **EPCC** (3 structures, soit 2,4 %) : les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent constituer avec l'État un établissement public de coopération culturelle (EPCC). L'EPCC est constitué de plusieurs collectivités publiques (collectivités territoriales et/ou État) et est chargé de la gestion d'un service public culturel présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribuant à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée des différentes collectivités publiques porteuses du projet (personnes morales) mais peut également comporter des personnes qualifiées issues de la société civile. Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit privé hormis la direction et le·la comptable.
- **Régie personnalisée** (15 structures, soit 11,8 %) : une régie personnalisée est un mode d'exploitation direct d'un service public porté par une collectivité territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle se crée via une nouvelle structure publique ayant son propre organe délibératif et décisionnel, prenant la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC). Bien que ce soit un établissement public, il est largement régi par le droit privé. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée de la collectivité porteuse du projet et peut associer d'autres personnalités morales et/ou des personnes qualifiées. Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit privé hormis la direction et le·la comptable.
- **EPA** (2 structures, soit 1,6 %) : un établissement public administratif est un mode d'exploitation direct d'un service public porté par une collectivité territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il se crée via une nouvelle structure publique ayant son propre organe délibératif et décisionnel. Ce mode de gestion relève du droit public administratif. La gouvernance est composée de la collectivité porteuse du projet. Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit public.
- **SPL** (1 structure, soit 0,8 %) : la société publique locale est une société anonyme créée et entièrement détenue par au moins deux collectivités locales (ou leurs groupements) pour la gestion de services publics situés sur leur territoire. Dans ce cadre, les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit privé.
- **Régie directe** (8 structures, soit 6,3 %) : les structures ayant un mode de gestion en régie directe sont gérées directement par la collectivité porteuse du projet. La régie directe est directement gérée par les services financiers de la collectivité et administrée par le service culturel. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». Les salarié·es ont un statut de droit public et la direction est nommée par la collectivité porteuse du projet. La régie peut également être à autonomie financière. Elle bénéficie alors d'une enveloppe budgétaire propre et est administrée par un conseil d'exploitation (cela concerne une structure à la FEDELIMA).
- **SCIC** (3 structures, soit 2,3 %) : la société coopérative d'intérêt collectif est régie par le code du commerce, quel que soit son objet, en raison de sa forme juridique (SARL, SAS ou SA). Elle peut concerner tous les secteurs d'activités, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière d'activité impliquant un sociétariat hétérogène (multisociétariat), le respect des règles coopératives (1 personne = 1 voix), et la gestion désintéressée (réinvestissement dans l'activité des excédents). Elle se constitue un patrimoine propre. L'impartageabilité de ses réserves (c'est-à-dire l'impossibilité de les incorporer dans le capital social ou de les distribuer) préserve la SCIC d'une prise de contrôle majoritaire par les investisseurs extérieurs et garantit ainsi son indépendance et sa pérennité.

4 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

Les structures membres de la FEDELIMA ne peuvent adhérer à la fédération que si leur nature juridique (cas des associations, des établissements publics et des régies directes) ou leur statut (cas des coopératives ou autres organismes privés à caractère commercial) et leurs modes de fonctionnement attestent de leur non lucrativité. Ainsi, les modes de gestion des adhérents de la FEDELIMA peuvent être

regroupés en deux grandes catégories selon leur statut juridique : d’une part, les 98 structures privées, qui rassemblent les associations et les SCIC ; d’autre part, les 29 structures publiques, qui regroupent les EPCC, EPA, SPL, régies personnalisées, régies directes et régies à autonomie financière.



STATUT JURIDIQUE	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDD	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Structure privée (association et SCIC)	98	77,2 %	565 places	71	15,6 €	1 161 537 €	60,5 %	48,4 %	11,0 %	34,8 %	23,3 %	48,3 %	10,2 ETP	28 28,6 %	6 6,1 %
● Structure publique (EPCC, EPA, SPL et régies)	29	22,8 %	699 places	70	18,3 €	1 692 257 €	68,5 %	60,5 %	8,3 %	26,0 %	22,5 %	45,3 %	12,6 ETP	10 34,5 %	0 0,0 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38 29,9%	6 4,7%

5 | LES STRUCTURES LABELLISÉES SMAC (SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES) PAR L'ÉTAT ET LES STRUCTURES NON LABELLISÉES

Le terme « SMAC » (scène de musiques actuelles) renvoie au label d'État créé en 1998. Ce label est attribué par le ministère de la Culture à des structures qui assurent des missions de diffusion (concerts), d'accompagnement des pratiques qu'elles se situent dans un cadre amateur ou professionnel (répétition, enregistrement, formation, ressource, création, etc.) et des actions culturelles sur le territoire, dans le domaine des musiques dites « actuelles »¹.

Ce terme est aujourd'hui fréquemment utilisé de manière générique par les pouvoirs publics et les professionnel·les pour désigner les structures portant un projet musiques actuelles. Il est pourtant important de préciser, afin d'éviter toute confusion, que **seuls 89 adhérents de la FEDELIMA sont en réalité labellisés SMACs par l'État au 31 décembre 2025 sur la totalité des 159 structures membres de la fédération, soit 56 %**. En 2025, la totalité des structures labellisées SMACs par l'État et adhérentes à la FEDELIMA ont répondu à l'enquête.



LABELISATION SMAC* PAR L'ÉTAT	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTION- NEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDD	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Labellisé SMAC	89	70,1 %	660 places	73	17,0 €	1 511 445 €	63,5 %	53,5 %	9,3 %	30,4 %	23,5 %	46,0 %	11,9 ETP	21 23,6 %	3 3,4 %
● Non labellisé SMAC	38	29,9 %	439 places	64	14,5 €	747 041 €	59,5 %	45,6 %	13,2 %	38,3 %	22,2 %	51,4 %	8,0 ETP	17 44,7 %	3 7,9 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38 29,9%	6 4,7%

* Ces données portent sur les 127 structures membres de la FEDELIMA ayant répondu à l'enquête et étant labellisées SMAC par l'État au 31 décembre 2025.

1 - Cf. [Arrêté du 5 mai 2017](#) fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « scène de musiques actuelles-SMAC »

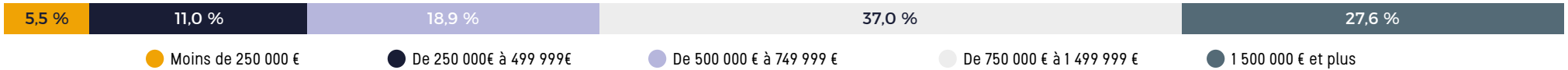
6 | LES STRUCTURES PAR HAUTEURS DE BUDGETS

Les projets de musiques actuelles qui adhèrent à la FEDELIMA sont pour une très grande majorité soutenus financièrement par leurs partenaires publics (État et services déconcentrés, collectivités territoriales, etc.) au regard des missions d'intérêt général auxquelles leurs projets font écho et qu'ils développent sur leur territoire.

Ces missions d'intérêt général consistent, entre autres, en des missions de découverte artistique, à la sensibilisation, à l'accompagnement des pratiques, au conseil administratif et/ou technique, à l'aide à l'insertion professionnelle des artistes, en accord avec une politique tarifaire favorisant le développement des pratiques artistiques de tous-tes et l'accès du plus grand nombre aux différents services proposés.

La hauteur du budget des structures peut varier de manière importante. Le budget des structures restant en adéquation avec le projet artistique et culturel de la structure (nombre de salarié-es permanent-es pour le mettre en œuvre, nombre d'activités menées, intensité de l'activité, etc.), la taille de l'équipement dont elles ont la gestion (nombre et taille des espaces de diffusion de concerts, nombre de studios de répétition, etc.) et le périmètre/rayonnement de ses actions.

En 2024, le budget moyen des lieux membres de la FEDELIMA s'élève à 1 282 725 €, tandis que le budget médian est de 913 887 €. Les budgets s'échelonnent de 85 400 € pour le plus faible à 5 201 994 € pour le plus élevé.



HAUTEURS DE BUDGETS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	%	%	%	%	%	%	%	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDD	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
															DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Moins de 250 000 €	7	5,5 %	198 places	34	10,9 €	142 558 €	59,5 %	49,2 %	11,8 %	41,3 %	28,5 %	43,3 %	6,6 ETP	3	42,9 %	1 14,3 %
De 250 000€ à 499 999€	14	11,0 %	381 places	43	14,2 €	422 747 €	68,3 %	49,1 %	17,6 %	33,2 %	23,0 %	52,6 %	4,6 ETP	6	42,9 %	0 0,0 %
De 500 000 € à 749 999 €	24	18,9 %	363 places	57	14,0 €	645 359 €	68,8 %	56,3 %	11,7 %	21,8 %	20,8 %	53,0 %	6,9 ETP	8	38,1 %	0 0,0 %
De 750 000 € à 1 499 999 €	47	37,0 %	548 places	65	16,1 €	1 019 257 €	67,0 %	56,2 %	9,7 %	27,7 %	21,5 %	49,9 %	10,6 ETP	13	26,5 %	3 6,1 %
1 500 000 € et plus	35	27,6 %	945 places	104	19,5 €	2 569 268 €	50,4 %	42,4 %	7,8 %	44,3 %	25,6 %	40,1 %	16,3 ETP	8	22,2 %	2 5,6 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38	29,9%	6 4,7%

7 | LES STRUCTURES PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

Les projets des structures adhérentes à la FEDELIMA sont portés et mis en œuvre au quotidien par des équipes de salarié·es (également appelé·es « permanent·es »), renforcées selon l'intensité de l'activité par l'emploi de personnels intermittents (technicien·nes et/ou artistes) et/ou la participation de bénévoles.

Les équipes de salarié·es permanent·es sont composées d'hommes et de femmes occupant des fonctions de direction, de programmation artistique, d'administration, de production, de communication, de formation et d'accompagnement des pratiques, d'actions culturelles et de médiation, d'accueil des publics, d'activités techniques, de maintenance et d'entretien, etc. Certains de ces projets, à échelle plus réduite, sont également menés sans salarié·e mais par leur gouvernance

et l'implication de bénévoles. Ce cas de figure concerne trois adhérents de la FEDELIMA.

En 2024, la taille des équipes permanentes des lieux membres de la FEDELIMA est de 13 postes en moyenne (10,8 ETP), avec une médiane à 11 postes. Une structure ne compte qu'un·e salarié·e permanent·e et la structure la plus importante de la fédération comptabilise 75 postes dans la composition de son équipe permanente. Sont comptabilisé·es comme salarié·es permanent·es de la structure, les personnes embauchées en CDI, CDD de plus de 6 mois et CDII (contrat à durée indéterminée intermittent).



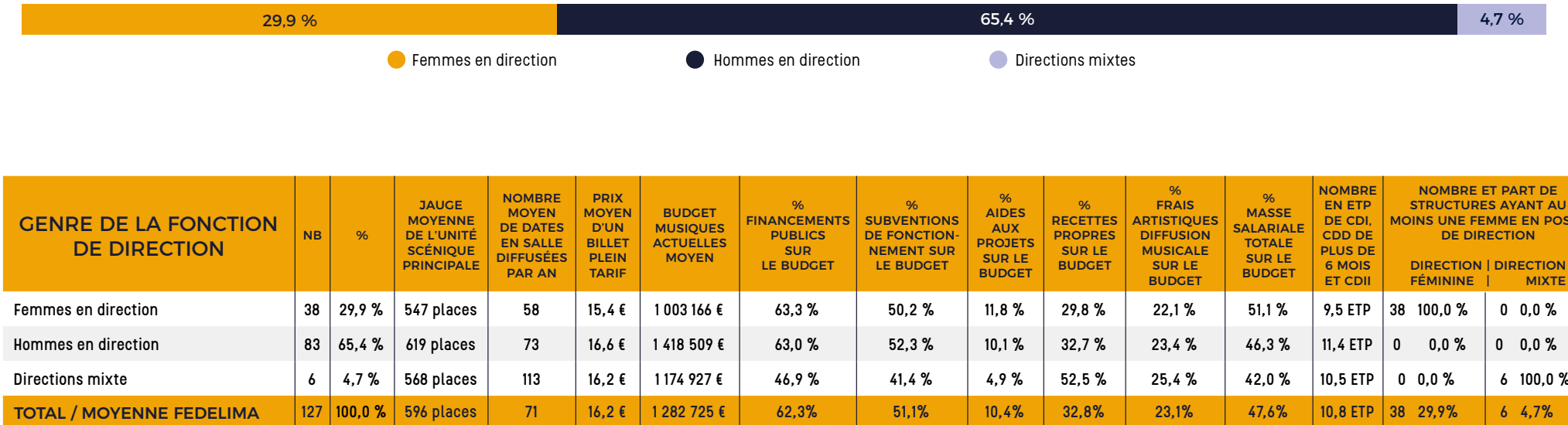
TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Moins de 5 postes	11	8,7 %	301 places	56	11,8 €	434 969 €	59,0 %	42,7 %	18,4 %	37,0 %	21,7 %	47,7 %	4,1 ETP	7 50,0 %	1 7,1 %
De 5 à 9 postes	38	29,9 %	465 places	53	15,8 €	805 318 €	69,7 %	58,1 %	10,3 %	25,3 %	21,3 %	49,7 %	7,0 ETP	12 33,3 %	2 5,6 %
De 10 à 14 postes	40	31,5 %	538 places	65	15,8 €	1 072 247 €	69,1 %	56,8 %	11,5 %	26,1 %	24,8 %	48,8 %	10,1 ETP	9 24,3 %	2 5,4 %
15 postes et plus	38	29,9 %	857 places	97	18,3 €	2 203 799 €	50,6 %	42,6 %	7,3 %	44,3 %	23,6 %	44,5 %	17,0 ETP	10 25,0 %	1 2,5 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38 29,9%	6 4,7%

8 | LES STRUCTURES PAR GENRES DE LA FONCTION DE DIRECTION

Majoritairement et historiquement dirigés par des hommes, les projets de musiques actuelles sont également observés depuis quelques années sous l’angle du genre de leur direction.

En effet, même si, sur l’ensemble des 1 671 salarié·es permanent·es (CDI, CDII et CDD de plus de 6 mois) des structures adhérentes à la FEDELIMA nous constatons une relative parité avec 48,5 % de femmes salariées, ce ratio diminue si l’on observe de plus près les données relatives aux fonctions de direction. En 2024, sur 159 lieux et projets membres de la fédération, **29,5 % de structures sont dirigées exclusivement par des femmes**, dont 27 % dans le cadre de direction unique de femmes et 2,5 % dans le cadre de codirections féminines.

Ces chiffres se resserrent encore légèrement si l’on ne considère que les structures labellisées scènes de musiques actuelles (SMAC) par le ministère de la Culture au niveau national. En effet, les chiffres de l’*Observatoire 2025 de l’égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication* montrent que sur les 95 projets labellisés SMAC par l’État au 1er janvier 2025, seules 19 structures sont dirigées par des femmes, soit 20 % de directrices de SMAC.



9 | LES STRUCTURES PAR JAUGES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS

La diffusion dans les lieux de musiques actuelles correspond à l'activité par laquelle les structures organisent une programmation de concerts d'une ou de plusieurs formations musicales ou groupes, effectuant une ou plusieurs représentations d'un spectacle, à une date précise et dans un espace (à l'intérieur ou à l'extérieur des murs d'une salle) dont la jauge peut varier selon différents critères de configuration. Les représentations diffusées peuvent avoir un caractère payant ou gratuit.

La diffusion et l'organisation de concerts demeurent pour une grande majorité des lieux membres de la FEDELIMA une activité inscrite au cœur de leur projet artistique et culturel. Cependant, cette fonction originelle s'est repositionnée progres-

sivement dans le temps dans une dynamique de projet plus large pour devenir un élément, un outil et non plus une finalité majeure. Les structures membres de la FEDELIMA présentent une très grande diversité, notamment dans **leur capacité d'accueil avec des jauges maximales allant de 72 à 1 999 places** (debout). Il s'agit d'un critère déterminant à prendre en compte lors de l'analyse de l'activité de diffusion et plus largement lors de la création d'un équipement de musiques actuelles car l'activité de diffusion peut représenter une part prépondérante de l'économie des structures.



TAILLES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
● Sans équipement de diffusion*	2	1,6 %	-	-	- €	571 728 €	34,4 %	9,5 %	22,5 %	38,2 %	13,6 %	71,9 %	2,6 ETP	2 100,0 %	0 0,0 %
● Moins de 300 places	31	24,3 %	211 places	53	12,8 €	630 207 €	67,5 %	51,6 %	15,5 %	25,7 %	20,5 %	53,6 %	8,0 ETP	11 35,5 %	1 3,2 %
● De 300 à 599 places	42	33,1 %	433 places	67	15,4 €	1 046 801 €	65,9 %	54,5 %	10,3 %	31,1 %	23,6 %	46,7 %	9,8 ETP	10 23,8 %	2 4,8 %
● De 600 à 899 places	26	20,5 %	696 places	66	17,6 €	1 352 521 €	64,5 %	55,1 %	8,9 %	28,3 %	23,3 %	46,4 %	11,1 ETP	10 38,5 %	2 7,7 %
● 900 places et plus	26	20,5 %	1 218 places	100	20,4 €	2 426 734 €	50,5 %	44,3 %	5,6 %	47,9 %	25,9 %	41,1 %	15,8 ETP	5 19,2 %	1 3,8 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38 29,9%	6 4,7%

* La catégorie « sans équipement de diffusion » correspond aux structures développant un projet musiques actuelles en itinérance, c'est-à-dire qui ne disposent pas d'équipement de diffusion en gestion directe et/ou qui développent un projet en itinérance. Ces structures peuvent cependant organiser des concerts dans différents équipements de diffusion ancrés sur le territoire.

10 | LES STRUCTURES PAR GÉNÉRATIONS DE PROJETS

Les lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA ont en moyenne 24 ans d'existence. Une très grande majorité d'entre eux ont lancé leurs activités à la fin des années 90 et au tout début des années 2000. Le plus récent a ouvert ses portes en janvier 2023 et le plus ancien a débuté ses activités de concerts en 1967.

Les lieux de musiques actuelles se sont fortement développés en nombre et en taille au cours des 30 dernières années, pour constituer un maillage territorial couvrant la majeure partie du territoire français. D'un point de vue historique et générationnel, trois types de structures et/ou porteurs de projet ont été distingués par la Fédurok (Fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles) au début des années 2000 :

- la première génération, celle des « militant-es bâtisseur-ses ». Ces lieux, créés avant les années 1990, ont pris leur assise sur le terreau de l'éducation populaire. Leur structuration a été influencée par la personnalité de leurs dirigeant-es, en général issu-es du terrain, moins formé-es qu'aujourd'hui aux questions de gestion et de ressources humaines. Les projets artistiques et culturels de ces équipements étaient, au départ, presque exclusivement dédiés à l'activité de diffusion musicale.

- la deuxième génération. On assiste dans les années 1990 à un processus de convergence entre des porteur-euses de projet associatifs et des collectivités locales pour créer un équipement et l'inscrire dans une politique publique. Ces équipements (souvent d'anciens bâtiments réhabilités) sont aménagés plus spécifiquement pour la pratique des musiques actuelles et le partenariat est mieux défini.
- la troisième génération. Des lieux créés plus récemment (« génération 2000 ») émergent. Ils sont exclusivement mis en place sous l'impulsion des collectivités locales, qui font appel à des chef-fes de projet issu-es de la première génération de lieux ou de formations spécialisées pour les préfigurer et les diriger. À la différence des deux premières générations de lieux, ce sont en grande majorité des équipements neufs qui sortent de terre.

Aujourd'hui, l'arrivée de nouveaux lieux et la structuration croissante de ceux existants tendent cependant à confondre ces trois idéaux types.



GÉNÉRATIONS DE PROJETS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	%	%	%	%	%	%	%	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
															DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Avant 1990	20	15,8 %	463 places	66	14,1 €	1 088 261 €	64,8 %	53,3 %	10,1 %	28,5 %	23,6 %	48,9 %	10,9 ETP	5	25,0 %	0 0,0 %
De 1990 à 1999	44	34,6 %	531 places	62	16,6 €	1 100 012 €	66,3 %	55,3 %	10,6 %	29,1 %	23,2 %	49,9 %	10,3 ETP	16	36,4 %	1 2,3 %
De 2000 à 2009	38	29,9 %	641 places	76	15,0 €	1 315 627 €	58,4 %	45,9 %	11,7 %	37,6 %	22,2 %	48,8 %	10,9 ETP	13	34,2 %	4 10,5 %
2010 à 2019	22	17,3 %	663 places	79	18,2 €	1 662 436 €	61,4 %	50,9 %	9,5 %	32,7 %	22,6 %	40,9 %	11,2 ETP	4	18,2 %	0 0,0 %
2020 et après	3	2,4 %	1 397 places	98	23,7 €	2 057 660 €	44,8 %	42,4 %	1,9 %	54,2 %	33,0 %	38,8 %	11,7 ETP	0	0,0 %	1 33,3 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38	29,9%	6 4,7%

11 | LES STRUCTURES PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Les **127 lieux et projets de musiques actuelles** membres de la FEDELIMA ayant renseigné l'ensemble des données de l'enquête sont répartis sur **13 régions administratives**. L'**Île-de-France rassemble le plus grand nombre de structures (16, soit 12,6 %)**, devant Auvergne-Rhône-Alpes (15, soit 11,8 %), tandis que la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie en comptent chacune 13 (10,2 %). La Réunion est représentée par une structure et aucune structure du panel n'est implantée en Corse.

Cette nouvelle entrée propose avant tout une **lecture territorialisée des données des membres de la FEDELIMA**. Elle permet d'observer la répartition des structures répondantes sur le territoire et de disposer, pour chaque région, d'un ensemble

d'indicateurs décrivant les lieux et projets membres qui y sont implantés. **Ces focus régionaux** peuvent notamment constituer une ressource pour les réseaux régionaux de musiques actuelles et les partenaires territoriaux souhaitant mieux connaître les caractéristiques des membres de la FEDELIMA implantés sur leur territoire.

Cette entrée n'a pas vocation à établir une comparaison entre les régions administratives. Les écarts observés sont étroitement liés au nombre et au profil des structures membres de la FEDELIMA présentes dans chaque région et ne permettent donc pas de caractériser, à eux seuls, l'ensemble des lieux et projets de musiques actuelles qui y sont implantés.

RÉGION ADMINISTRATIVE	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	%	%	%	%	%	%	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDI	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Auvergne-Rhône-Alpes	15	11,8 %	571 places	88	16,2 €	1 328 669 €	61,6 %	51,0 %	9,8 %	33,9 %	21,9 %	45,5 %	11,3 ETP	5 33,3 %	1 6,7 %
Bourgogne-Franche-Comté	11	8,7 %	499 places	63	14,5 €	1 012 697 €	61,2 %	48,9 %	11,2 %	34,3 %	28,7 %	46,5 %	9,3 ETP	3 27,3 %	0 0,0 %
Bretagne	13	10,2 %	518 places	54	16,0 €	1 392 047 €	64,8 %	55,6 %	9,3 %	28,8 %	14,2 %	43,5 %	9,7 ETP	4 30,8 %	1 7,7 %
Centre-Val de Loire	7	5,5 %	412 places	55	14,8 €	938 783 €	65,4 %	48,2 %	15,5 %	33,6 %	32,5 %	48,5 %	10,6 ETP	2 28,6 %	0 0,0 %
Corse	0	0,0 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- -	- -
Grand Est	8	6,3 %	644 places	69	17,5 €	1 630 999 €	72,9 %	62,9 %	8,8 %	24,5 %	22,3 %	42,7 %	13,0 ETP	2 25,0 %	0 0,0 %
Hauts-de-France	8	6,3 %	594 places	93	10,6 €	1 508 684 €	60,8 %	45,0 %	14,6 %	34,5 %	21,9 %	52,4 %	10,8 ETP	4 50,0 %	0 0,0 %
Île-de-France	16	12,6 %	469 places	88	17,3 €	1 052 242 €	62,9 %	51,1 %	12,2 %	31,7 %	24,2 %	54,0 %	12,2 ETP	4 25,0 %	1 6,2 %
La Réunion	1	0,8 %	894 places	86	18,0 €	1 827 549 €	65,9 %	59,6 %	6,2 %	23,0 %	21,7 %	42,7 %	12,8 ETP	0 0,0 %	1 100,0 %
Normandie	8	6,3 %	741 places	71	18,3 €	1 638 514 €	57,5 %	48,1 %	8,3 %	43,4 %	25,1 %	46,2 %	12,1 ETP	3 37,5 %	0 0,0 %
Nouvelle-Aquitaine	13	10,2 %	567 places	46	15,3 €	893 277 €	66,6 %	57,4 %	7,0 %	28,1 %	19,1 %	49,8 %	9,4 ETP	5 38,5 %	0 0,0 %
Occitanie	13	10,2 %	633 places	57	18,0 €	1 255 211 €	60,7 %	49,6 %	10,5 %	27,6 %	20,6 %	51,7 %	8,7 ETP	4 30,8 %	0 0,0 %
Pays de la Loire	7	5,5 %	797 places	97	17,5 €	1 791 178 €	58,5 %	48,0 %	10,0 %	40,3 %	31,0 %	40,3 %	14,5 ETP	1 14,3 %	0 0,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	5,5 %	951 places	69	16,2 €	1 401 539 €	50,5 %	39,3 %	9,8 %	44,2 %	25,9 %	43,8 %	8,9 ETP	1 14,3 %	2 28,6 %
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	127	100,0 %	596 places	71	16,2 €	1 282 725 €	62,3%	51,1%	10,4%	32,8%	23,1%	47,6%	10,8 ETP	38 29,9%	6 4,7%

12 | TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS CLÉS ENTRE 2014 ET 2024

Ce tableau propose une lecture chronologique des indicateurs clés issus de l’Observation Participative et Partagée (OPP) menée par la FEDELIMA entre 2014 et 2024. Sur cette décennie, **le taux de participation moyen est de 80,3 %**, traduisant un engagement constant des adhérents dans la démarche.

Fortement impactée par la crise sanitaire, l’activité de diffusion chute de 60 dates en moyenne à 23 en 2020, puis remonte progressivement pour atteindre 71 dates en 2024, dépassant les niveaux d’avant-Covid. **De 2014 à 2024, le prix moyen d’un billet plein tarif est passé de 13,5 € à 16,2 € (+ 2,7 €)**. Cette augmentation modérée, au regard de l’inflation, traduit la volonté des structures de préserver l’accessibilité de leur offre de concerts. Cependant, la hausse d’1,8 € observée au cours des seules deux dernières années témoigne des tensions économiques croissantes auxquelles les structures sont confrontées.

Entre 2014 et 2024, **le budget moyen des structures est passé d’environ 900 000 € à 1,28 M€**, soutenu majoritairement par des financements publics (autour de 60 %). **Les recettes propres restent stables (30 à 35 %) et la masse salariale totale atteint 48 % du budget**, traduisant une structuration croissante des équipes mais une dépendance persistante aux soutiens publics et un équilibre économique fragile.

En 2024, les structures déclarent une **équipe permanente de 10,8 ETP en moyenne, un effectif en hausse de +2,4 ETP en 10 ans**. Les femmes restent minoritaires à la direction des structures, témoignant d’une progression lente vers l’égalité. Cependant, le **nombre de femmes salariées permanentes progresse régulièrement sur la période (+9,9 points)**, indiquant une féminisation continue des équipes des structures membres de la FEDELIMA.

ANNÉES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de structures participantes à l’OPP FEDELIMA	114	105	112	107	110	110	115	123	124	125	127
Taux de participation des adhérents de la FEDELIMA	78,6 %	73,9 %	79,4 %	78,1 %	79,1 %	80,3 %	81,6 %	84,2 %	82,1 %	82,8 %	83,6 %
Jauge moyenne de l’unité scénique principale (debout)	516	531	553	570	569	581	592	566	566	590	596
Nombre moyen de dates en salle diffusées par an	59	58	60	57	59	65	23	38	64	66	71
Prix moyen d’un billet plein tarif	13,5 €	13,8 €	13,6 €	13,9 €	14,0 €	14,2 €	13,1 €	14,4 €	14,5 €	15,5 €	16,2 €
Budget musiques actuelles moyen (produits)	903 793 €	1 032 495 €	998 361 €	1 028 853 €	1 140 589 €	1 137 821 €	833 364 €	974 620 €	1 217 231 €	1 264 512 €	1 282 725 €
% de financements publics sur le budget	59,5 %	61,4 %	61,8 %	64,1 %	62,0 %	63,7 %	74,9 %	66,7 %	63,2 %	61,3 %	62,3 %
% de subventions de fonctionnement sur le budget	51,6 %	49,9 %	51,3 %	51,8 %	50,5 %	52,2 %	62,6 %	54,7 %	49,7 %	49,7 %	51,1 %
% d’aides aux projets sur le budget	10,9 %	8,9 %	8,5 %	10,5 %	10,3 %	10,6 %	11,3 %	10,9 %	12,7 %	10,3 %	10,4 %
% d’aides à l’emploi sur le budget	3,3 %	2,7 %	2,2 %	1,9 %	1,2 %	0,9 %	1,0 %	1,2 %	2,2 %	1,3 %	1,8 %
% de recettes propres sur le budget	31,3 %	31,9 %	32,1 %	32,9 %	33,4 %	35,2 %	17,7 %	19,5 %	30,8 %	33,4 %	32,8 %
% de frais artistiques de diffusion musicale sur le budget	-	-	22,0 %	24,7 %	23,0 %	25,0 %	13,1 %	16,9 %	24,5 %	23,2 %	23,1 %
% de masse salariale totale sur le budget	46,4 %	46,8 %	44,5 %	45,4 %	41,1 %	44,7 %	51,7 %	50,3 %	47,2 %	46,8 %	47,6 %
Nombre moyen en ETP de salarié·es permanent·es*	8,4	9,2	9,4	9,1	9,2	10,1	9,7	10,1	10,3	10,6	10,6
% de femmes salariées permanentes*	38,6 %	38,1 %	42,4 %	41,0 %	39,4 %	42,3 %	44,3 %	46,1 %	46,5 %	45,7 %	48,5 %
% de structures ayant une femme comme directrice	-	-	-	-	25,5 %	21,8 %	21,7 %	26,0 %	26,6 %	28,0 %	29,9 %
% de structures ayant une codirection mixte	-	-	-	-	10,0 %	8,2 %	10,4 %	5,7 %	2,3 %	4,8 %	4,7 %

*salarié·es en contrat CDI, CDD de plus de 6 mois et CDIi

OBSERVATION, ANALYSES ET ÉTUDES DE LA FEDELIMA

CHIFFRES ET INDICATEURS CLÉS ANNUELS :

- [Données 2023](#)
- [Données 2022](#)
- [Données 2019](#)
- [Données 2018](#)
- [Données 2017](#)
- [Données 2016](#)
- [Données 2015](#)
- [Données 2014](#)
- [Données 2013](#)
- [Données 2012](#)

DERNIERS TRAVAUX ET RESSOURCES EN TÉLÉCHARGEMENT LIBRE :



L'emploi permanent au sein des lieux de musiques actuelles entre 2014 et 2023 (2026)

[Télécharger](#)



Observation nationale parcours de musicien·nes (Collectif POPP - 2025)

[Télécharger](#)



Rapport Déclic - analyse de 18 bilans carbone de structures représentatives du secteur des musiques actuelles (2024)

[Télécharger](#)



Les salles de concert et clubs européens confrontés à la hausse des coûts dans un contexte de reprise post-pandémie (Live DMA - 2024)

[Télécharger](#)



Chiffres clés et évolution des SMAC - Scènes de musiques actuelles (2023)

[Télécharger](#)

En 2014, *Les Éditions Mélanie Seteun* en partenariat avec la FEDELIMA ont ouvert une nouvelle collection « Musique et environnement professionnel ». Cette collection se veut ouverte aux études émanant des acteur·rices artistiques et culturel·les et de leurs représentant·es : fédérations, syndicats, réseaux territoriaux et autres groupements d'acteurs, etc. Vous pouvez télécharger gratuitement au format PDF les dernières études réalisées par la FEDELIMA.



Les pratiques collectives en amateur dans les musiques populaires (2020)

[Télécharger](#)



L'emploi permanent dans les lieux de musiques actuelles (2018)

[Télécharger](#)



La coopération entre projets de musiques actuelles : enjeux, freins et facteurs facilitants (2016)

[Télécharger](#)



La diffusion dans les lieux de musiques actuelles - analyse statistique et territoriale sur la saison 2011 (2015)

[Télécharger](#)



Actions culturelles et musiques actuelles - principaux résultats d'une enquête nationale (2014)

[Télécharger](#)

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par le ministère de la Culture - DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et le CNM (Centre National de la Musique).